



La Lettre de la Coccinelle

N°74 – Octobre à décembre 2019

Bulletin de Sarthe Nature Environnement
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de
l'Environnement*

Editorial

Le 19 octobre, SNE fêtera ses 40 ans et vous y êtes tous conviés !

Vous trouverez notamment dans ce numéro des articles historiques des membres fondateurs. J'ai rejoint pour ma part notre association en 1989, suite à la problématique des curages de ruisseaux, politique en pleine expansion. Le Narais sur les bords duquel j'emmenais régulièrement ma classe était vidé.

Je me suis investi auprès de Jeanne Hercent, Carole Deveau et Christophe Saudeau.

Les premiers travaux du SDAGE puis le compagnonnage m'ont permis d'intégrer suffisamment de commissions pour saturer mon agenda (CODERST, carrières, déchets, etc).

Jean-Christophe GAVALLET, Président de SNE

Sommaire

- [SNE a 40 ans](#) – Page 1
- [Programme associatif](#) – Page 7
- [Le mot de l'EIE](#) – Page 12
- [Actualités](#) – Page 14
- [Zones humides](#) – Page 16
- [Forêts](#) – Page 17
- [L'agenda](#) – Page 20

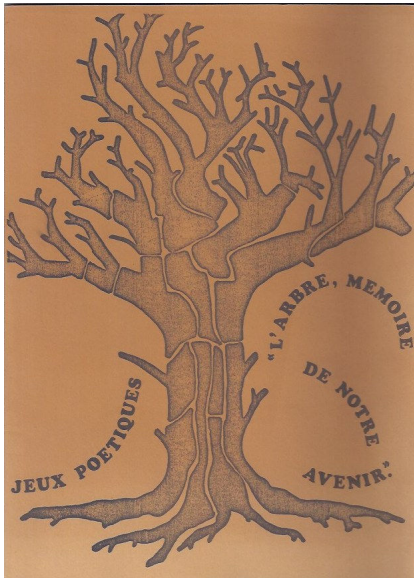
Sarthe Nature Environnement a 40 ans !

A l'origine de Sarthe Nature Environnement, il y eut le Collectif pour la Connaissance et la Défense de l'Environnement et de la Nature en Sarthe (CCDENS)

Tout commence en 1977, et sans doute bien avant, avec quatre copains amoureux de la nature :

- Jean-Paul BERTHÉ était conseiller pédagogique à la jeunesse et aux sports et deviendra conteur.
- Jean-Claude DESPREZ était animateur au lycée agricole de Rouillon et est actuellement conteur sous le nom de Guth.
- Guy MOTEL était professeur à l'IUT gestion et membre du Groupe Sarthois d'Ornithologie et est actuellement président de la société d'horticulture de la Sarthe (le jardin des plantes au Mans).
- Dominique PERRIN travaillait au comité départemental du tourisme.

Ces quatre compères eurent l'idée d'une première manifestation liée à la nature avec une fête de la randonnée au château du Ronceray à Marigné Laillé en lisière de la forêt de Bercé.



Par ailleurs, depuis l'année scolaire 1975-1976 nous avons monté aux Francs et Franches Camarades (Francas) un « groupe nature » pour compléter la formation des animateurs de centre de loisirs pour enfants dans le domaine de l'environnement.

Pendant l'année scolaire 1977 et 1978 les quatre compères regroupèrent les associations qui se préoccupaient de la nature, dont les Francas, pour préparer une fête de l'arbre.

Gilbert BACQUET qui était conseiller pédagogique les rejoignit pour mettre en place une série d'animations auprès des écoles primaires.

Les enfants sensibilisés produisirent des œuvres en rapport avec les arbres (arts plastiques, poésies, contes...) qui furent exposées, aux côtés des expositions des associations, à La fête de « **l'arbre mémoire de notre avenir** » au bord du lac de Sillé le Guillaume en juin 1978.

En 1978-1979, il est décidé de renouveler l'opération sur le thème de l'eau. Le groupe nature des Francs et Franches camarades de la Sarthe prend une part active à l'organisation aux côtés de l'équipe pionnière. Et en juin 1979 a lieu la fête intitulée « **Eaux vivantes en Sarthe** » au bord du Loir, à La Flèche avec l'aide de la fédération de pêche.

Au moment du bilan, quelques jours après l'évènement, Jean-Claude CHAMPROUX, Anne-Marie GESLIN et moi-même, adhérents des Francas, proposons de profiter de ce travail commun d'associations pour mettre en place une structure associative les regroupant afin de continuer le travail pédagogique développé depuis 1977, tout en créant une force qui pourrait avoir de l'importance auprès des pouvoirs publics. Jean-Paul BERTHÉ nous aide à rédiger les statuts.

Et nous décidons de ce sigle si difficile à prononcer et à mémoriser mais qui dit bien nos intentions :

Collectif pour la Connaissance et la Défense de l'Environnement et de la Nature en Sarthe.

Pour les votes il y aura deux collèges : celui des adhérents individuels et celui des associations de façon à ce que les individuels n'aient jamais la majorité face aux associations.

Celles-ci sont essentiellement :

- Le **Groupe Sarthois d'Ornithologie** avec Jean-Pierre LHARDY (professeur de biologie à l'université) et Guy MOTEL
- La **Société d'Etude, de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Maine** avec André GAUTHIER photographe animalier, M.BOURGAULT et surtout Jeanne HERCENT qui deviendra secrétaire du CCDENS puis de SNE
- Les Francs et Franches Camarades
- L'**Association Sarthoise pour les Chemins de Petite Randonnée** avec Serge LORILLIER

Comme personne ne veut présider cette nouvelle association, c'est Jacques CHABROL (professeur de lettres au lycée de Funay et CEMEA) qui se dévoue pour être vice président ; je serai trésorier et Jeanne la secrétaire perpétuelle (Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active).

Le siège social est à notre domicile, chez AM et JP Geslin, ainsi que le téléphone qui sonnera de plus en plus souvent, signe que le CCDENS devenait utile.

Nous nous préoccupons du volet **Défense** de notre sigle autour du remembrement lié à l'autoroute A10, et du mitage des fonds de vallées alluviales par les carrières.



1980, sortie botanique près de la vallée du Loir avec Michel Geslin, Marcelle Rousseau, Guy Hascoet

Côté Connaissance nous commençons à organiser quelques sorties nature. Il y aura en particulier une journée autour de la haie à Montreuil le Henri, avec Jeanne DUFOUR qui venait de publier une thèse sur le bocage. Puis nous envisageons un événement digne de ceux de 77, 78 et 79.

Ce sera la « **fête du bocage** » à Jupilles le week-end du deuxième tour des élections législatives de 1981 (le dimanche soir l'ambiance au village était survoltée).

Je suis devenu président du CCDENS et André GESLIN est le trésorier, c'est plus sage pour les comptes. Nous obtenons un bureau au premier étage d'une ancienne usine de boutons à la Croix de Pierre au Mans. Le rez de chaussée est occupé par le Fenouil qui vient de devenir un vrai magasin coopératif avec des salariés.

A partir de cet événement le CCDENS prend de l'importance. Nous employons un jeune TUC (travail d'utilité collective).

Militant avec nous aux Francas et sorti de l'IUT environnement de Tours en 81, Guy HASCOËT contribue à notre positionnement face au conseil général et à la préfecture sur le problème des carrières, particulièrement dans les vallées de la Sarthe, du Loir et de L'Huisne.

Et nous proposons un schéma départemental des carrières qui se fera et deviendra obligatoire quelques années plus tard.

Nous contribuons aussi à la création de l'association régionale des Pays de Loire La FRAPEL.

Guy nous quitte pour le nord de la France où après avoir été animateur à la maison de l'environnement de Lille il entamera une carrière politique qui le mènera au secrétariat d'état à l'économie solidaire du gouvernement Jospin de 2000 à 2002. Il commettra l'erreur de se présenter dans son livre comme le fondateur du CCDENS.

Vers 1986 je passe la présidence du CCDENS à Gérard GASNIER et nous préparons une « **Fête de la Nature** » aux Étangs Chauds. Les associations fondatrices sont là, renforcées par les mammalogistes de Didier POURREAU (Professeur d'EPS) et la coopérative le FENOUIL (membre du CCDENS) qui assure la restauration.

Cette fois l'évènement est reconnu et le président du conseil général M. Roland DU LUART vient nous rendre visite (suggérant, anecdote significative de l'époque, qu'on pourrait cultiver en bio les mauvaises terres du département).

Les années qui suivent m'amènent à limiter mon engagement au suivi des dossiers de carrières et de l'élaboration du schéma départemental pour garder du temps pour la vie de famille.

Et bientôt, pour simplifier, le CCDENS deviendra Sarthe Nature Environnement, à l'intérieur de France Nature Environnement sous la présidence de Carole DEVEAU (documentaliste à la direction départementale du travail).

Avec elle SNE devient plus affûtée dans le domaine des textes officiels et nous entrons au Comité Départemental d'Hygiène.

Jean-Pierre GESLIN, SNE

Un petit rappel des dates clés de SNE...

Sarthe Nature Environnement (alors connu sous le sigle CCDENS) naît en automne **1979**. La fédération trouve rapidement de nombreux sujets à porter : les remembrements liés à l'A10 (puis au TGV), les ballastières et les carrières. Vient alors l'idée du schéma directeur d'exploitation du sol, qui sera l'un des premiers à être mis en place en France à l'initiative d'une association. « *Ce schéma deviendra obligatoire quelques années plus tard* », tel que le précise Jeanne Hercent.

En **1981**, le Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture attribue à SNE l'agrément « Éducation populaire et Jeunesse ».

En **1983**, SNE obtient son deuxième agrément du ministère de l'Environnement, l'agrément administratif « Protection de la nature ».

En **1988**, le massacre des passereaux dans les poteaux téléphoniques creux mobilise alors fortement les forces vives de la fédération.

En octobre **1989**, les associations sont désormais reconnues comme interlocuteurs et vont avoir des représentants dans les commissions de travail départementales (nature, industrie, agriculture, sites, carrières, etc.).

En **1992**, c'est la création du Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois, sur la suggestion de SNE à Monsieur du Luart lors de réunions départementales de travail sur l'environnement.

L'été **1993** est marqué par la signature de la Déclaration d'Utilité Publique de l'autoroute A28 : fin du premier round. Le second round débute très vite : quelques mois plus tard, la présence de piques-prunes est découverte dans les châtaigniers de Mayet et Lavernat. Le bras de fer entre SNE et le préfet durera encore près de cinq ans avec pour conséquence l'allègement conséquent de l'impact environnemental de la construction de cette autoroute. Le nom de SNE est alors connu jusqu'à Bruxelles ! C'est l'époque des animations, sorties botaniques, et recherches sur le terrain. Le projet du domaine de l'Arche de la Nature mobilise la fédération le temps de quelques relevés et de nombreuses réunions.

Sarthe Nature Environnement met en route la récupération des plastiques par conteneurs d'apport volontaire, cela fera tache d'huile et conduira aux collectes que nous connaissons maintenant.

Le mois d'**octobre 1995** marque l'époque de la mise en place de Natura 2000, les premières réunions sur l'eau (SAGE, SDAGE...), sur les déchets.

Le feuillet autoroute / pique-prune continue de plus belle (entrevues avec le préfet, la direction de l'équipement, actions en justice, etc.).

« La lettre de la Coccinelle », la lettre d'information apériodique naît **début 1996** pour renouer des liens plus étroits avec les adhérents. Elle vit toujours et fête son 44ème numéro cet été !

SNE accueille deux nouveaux salariés en juin 1998 qui assureront la vie quotidienne de la fédération (accueil, courrier, appels téléphoniques, etc.), mais surtout des animations auprès des scolaires, et des études de terrain.

Au Conseil Départemental d'Hygiène, en **janvier 1999**, ce sont surtout les élevages industriels qui posent problème, la pollution des nappes par les nitrates ne fait plus de doute : la multiplication des surfaces d'épandage va-t-elle continuer longtemps ? Malheureusement oui...

Les commissions préfectorales puis régionales se multiplient au fil des mois, les élus de l'association sont de plus en plus sollicités.

2003 est l'année de la création de l'antenne de l'ADEME, l'espace Info-énergie, dans les locaux de SNE qui assure une mission de service public. Il s'engage à délivrer gratuitement une information neutre et à proposer des solutions adaptées aux particuliers sur les thèmes des énergies renouvelables, de l'habitat et des transports. D'autant plus que les problèmes d'environnement ne cessent pas : l'eau, les déchets, les installations classées, les remembrements, les réunions continuent de mobiliser les militants bénévoles. L'animation et les sorties sont confiées aux associations locales, SNE se focalisant sur les aspects administratifs et l'expertise associative.

En 2003 toujours, l'antenne juridique de France Nature Environnement vient prendre place dans nos locaux, apportant à SNE de nouvelles possibilités d'action.

SNE initie la création de Pays de la Loire Nature Environnement (PLNE), nouvelle fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement. (aujourd'hui FNE Pays de la Loire) en **2007-2008**.

SNE fête ses 30 ans en **2009** en réunissant ses associations lors d'un forum associatif au Mans sur le thème de l'étalement urbain.

En **2010**, SNE organise la semaine de la biodiversité. A partir de **2011**, un programme associatif est prévu sur l'année, autour d'un thème spécifique. En moyenne, une dizaine d'actions organisées avec les associations membres sont menées sur l'année, à raison d'une par mois sauf les mois de juillet et août.

Les actions servent à décliner le programme associatif et ont donc un lien avec celui-ci.

Les thèmes abordés furent les suivants :

- **2011** : La forêt
 - **2012** : L'énergie durable pour tous
 - **2013** : Le sol dans tous ses états
 - **2014** : Tissons les liens de l'eau
 - **2015** : Le transport dans tous ses états
 - **2016** : Découverte de la trame verte et bleue
 - **2017** : « Rien ne se perd, tous se transforme ! » d'une économie linéaire à une économie circulaire
 - **2018** : Les usages de l'eau
- Et évidemment **2019** : SNE fête ses 40 ans !

Le thème de **2020** sera « les changements climatiques ».

[Extraits du site internet de SNE sne72.asso.fr]

Laura Chiron, SNE

L'expérience de Jeanne Hercent, membre emblématique de SNE...

Jeanne s'est prêtée au jeu de l'interview :

Présentation :

« Au point de vu professionnel, j'étais professeur de sciences (physique, chimie, biologie) en collège et lycée. Du fait des classes nature au collège (haut guyan) des classes transplantées, j'ai été amené à enseigner un peu tout, les maths, géo, anglais, travaux manuels ...



L'entrée dans le milieu associatif c'est fait dans les années 60 et il est très difficile pour moi de distinguer l'enrichissement de l'action associative du fait de mes études ou l'enrichissement de mon parcours professionnel par l'association.

J'ai commencé par des activités de terrain, toutes bêtes, sorties ornithologie, le chant des oiseaux etc. la ferme était devenue une centrale à bagage, les copains qui venaient ici pour s'abriter au chaud pendant que les filets étaient étendus dehors et qu'il fallait baguer les oiseaux. Ça m'a servi tout au long, enfin il y a vraiment une implication entre l'action associative, ce que j'ai reçu de l'associatif et ce que la profession peut apporter au milieu associatif.

J'ai commencé à mettre les pieds dans l'associatif dans les années 60 et à cette époque la il y avait une société la CEPAM d'étude et de protection et d'aménagement de la nature dans le Maine qui était prospère. Puis émietté les gens de la CEPAM sont partis chacun de leur côté des associations, écologique ornithologique, ça s'est dissous. Le président avait l'idée de faire une association sarthois appelé Nature Sarthe regroupant toutes les associations de défense de l'environnement du département pour différentes raisons, ça a foiré et SNE est reparti de la.

Quand êtes vous devenu bénévoles à SNE ?

Le moment est venu ou les choses ont pu se coaguler, la jeunesse et les sports parlait d'une association les amis du pleine air lancer chaque année un grand évènement comme, la journée de l'arbre, l'oiseau, de l'eau etc.

Au départ on était 30 ou 40. Les séances c'était beaucoup de bonne volonté beaucoup de verbiage mais on savait pas très bien par quel bout attraper la situation. Une association jeune pas encore reconnue, il faut 3 ans pour être agréer à partir du moment où les statuts sont déposés. Nous n'avions pas de président, c'était un collectif complet et les réunions se faisaient dans le salon de Jean-Pierre Geslin. On a fini par obtenir un local dans les greniers de l'Abbaye St Vincent au dessus du fenouil.

Peu à peu ça s'est structuré, les 1^{er} problèmes d'environnement sont arrivés avec les remboursements lié à la ligne tgv et autoroutes. Et on a eu Rémi (secrétaire d'état à l'environnement) 1^{er} jeune volontaire investi dans le remboursement. Premier coup de fouet. Pb des carrières les ballastières en particulier qui détruisaient les paysages et créaient des trous d'eau partout. L'idée d'un plan départementale des carrières est née en Sarthe. Depuis ça a fait école et tous les départements sont maintenant prié de se faire un plan départementale d'occupation du sol pour les carrières. C'est sous l'influence de Rémi précisément que c'est parti.

Vous avez commencé par des grosses actions !

Nous avons demandé de participer aux réunions de formation, de discussion des carrières. Rémi a fait un gros travail de recensement des ballastières. Ça a fait connaître l'association.

Dans les années 80 dès que les associations ont été acceptées en tant que tel dans les commissions préfectorales on est entrés en Préfecture.

Place dans SNE

Moi j'ai été secrétaire dès le départ et je le suis restée jusqu'au bout, la je suis « secrétaire fantôme ».

Evènements marquants

Le remembrement c'est une histoire en plusieurs époques. Les remembrements classiques se faisaient essentiellement sur la table du géomètre avec la règle et le compas. On tir et prend des parcelles sans tenir compte de rien sauf la valeur du terrain. Ça se fait à la calculette à la règle et au compas. Les observations des personnes qualifiées pour la protection de l'environnement étaient prises en compte quand on avait le temps et après que tout le reste y soit passé. Est arrivé bcp plus tard l'histoire de l'autoroute Rouen - Le Mans – Tour (A28). Alors là ça a marqué un tournant extraordinaire. L'A28 elle est en deux morceaux alençon/le mans et le mans/tour. Sur le nord de la Sarthe on avait réussi à préserver quelques bois quelques massifs boisés, l'autoroute les prenaient tous les 4 de plein fouet. Et en plus au milieu du second il y avait un échangeur de prévu. Le Mans Sud ça passait par la forêt de Bercé, et pas n'importe où dans la forêt de Bercé à l'ouest de la national sur les coteaux dans les vieilles châtaigneraies et ça foutait par terre tout un tas de vieux arbres hébergeant le fameux pique prune.

Sur Le Mans Nord on a essayé de préserver les massifs forestiers sans succès ni corriger la traversée de la Sarthe qui se faisait à l'endroit le plus large et le moins commode et plus cher pour éviter de passer sur les terres de Mme la comtesse. D'autant plus que cette autoroute avait un intérêt si elle soulageait la national car le trafic de poids lourd y étaient important.

Le Mans Sud ça a été la grosse bagarre, puisque au jour où nous avons décelé le pique prune sur le trajet on a averti. Le préfet pas réceptif, avertie que s'il passe on attaquerait. On les avait prévenus que s'il ne changeait pas le trajet il y en aura pour 5 ans. Il y en a eu pour 5 ans. L'autoroute est passée mais avec quelques modifications et surtout un état d'esprit totalement différent au niveau du remembrement. C'est-à-dire que au départ il y avait 4000 arbres à mettre par terre ils ont en mis que 40 sur le trajet sensible dont que 4 avec la présence du pique prune. Ils ont été soigneusement déplacé pour

Il faut dire que la préfet de l'époque Mme Halère, elle avait pris le taureau par les cornes quand elle s'est trouvée en charge du dossier, elle a demandé une étude complète sur le département non pas de la présence mais de la possibilité de présence du pique prune. L'étude a été faite qui a permis de minimiser les dégâts sur Bercé et également sur la LGV Le Mans Rennes (utilisation de

l'étude pour prendre le trajet le moins pénalisant.

Le remembrement à vraiment fait des progrès.

C'est parti du pique prune et c'est remonté jusqu'en Europe.

2 ans après le représentant de l'A28 constataient que les chiffres de rentabilité de l'a28 étaient loin d'être atteint, on se demandait de l'utilité.



Les carrières, il y a deux types, les ballastières qui sont en milieux humides qui exploitent le sable et la grave. Et les carrières de roches dures qui sont sur les massifs volcaniques ou sur les massifs calcaires et qui utilisent la Pierre dure. 1ere approche : la ballastière fait entre 3 et 7m d'épaisseur, celle supérieure à 7m sont rares

Gisement de roches dures peut aller jusqu'à 50 ou 60m.

Il est évident que si on se borne seulement sur la quantité de cailloux une carrière en roche dure prend moins de place mais il faut traiter le caillou. Alors que la ballastière surtout si elle est en eau on rince directement dans l'eau et on en sort du matériel propre tout de suite.

Classer les matériaux en matériaux nobles et matériaux courants. C'est ainsi que d'utiliser du sable de rivière pour faire des emblais paraît comme une absurdité alors que les terres de découverte de carrières de roche dures peuvent parfaitement faire du terrain de remblais.

La Sarthe est relativement riche en ballastière parce qu'elle a pas mal de cours d'eau et comme la région parisienne est une grande consommatrice de matériaux en tout genre, notre crainte est que les exploitations parisiennes débordent sur la Sarthe. On essaye de limiter les exportations.

Le respect de la législation en matière d'urbanisme, les débordements sont nombreux et il est difficile de les contrer. Les choses se font en plusieurs étapes. Un terrain est déclaré constructible alors qu'il n'y a pas d'urgence, rien ne conteste cet aspect mais 10 ou 15 ans après la municipalité se réveille.

Les plans d'occupation des sols ne sont pas toujours tenus et ne sont pas observés à la lettre.

Terrain constructible il y a 10ans, abandonné est devenu une ressource naturelle, une jachère verte.

Parc éolien qui s'implante sur une friche industrielle ferroviaire, la gare de triage est abandonnée.

Un grand terrain avec rien, le terrain a repris un biotope complet. C'est à cet endroit qui veulent installer la centrale de photovoltaïque. Terrain jamais utilisé mais compris dans l'ensemble de la propriété. Blocage d'une centrale solaire près de Connerré sur une zone humide.

Qu'est ce que SNE vous a apporté ?

Sur le plan connaissance il est nécessaire de s'informer pour ne pas raconter trop de conneries. Quand on arrivait au CODERST on était les seules à avoir lu tous les dossiers, on étant compétente sur tous les aspects.

L'occasion de rencontrer énormément de monde au point de vue sociale depuis le préfet jusqu'au ministre, ça m'a permis d'engueuler les ministres parce que je me sentais complètement libre, pas élu d'une caste, j'étais représentante et je n'avais pas de compte à rendre de la qualité de mes interventions sinon l'éthique de l'association ainsi que la mienne. Très formateur et quand j'ai quitté le CNPN il y en a qui m'ont dit qu'ils allaient s'ennuyer.



Sur le plan humain tu mets des plus jusqu'à la fin de la page. C'est extraordinaire. Je n'ai connu que des gens bien. Je retiens 2 personnes, Carole qui a été présidente de SNE, une présidente fabuleuse, c'est elle qui a changé le nom de CCDENS à SNE et qui s'est impliquée à fond dans le système. Qui est arrivée presque par hasard, elle est arrivée avec le pb des poteaux téléphoniques creux dans lequel des petits oiseaux tombaient. Alors on avait protesté. On a fini par passer une convention avec la poste, il y a des gars de SNE qui ont sillonné les routes pendant plus d'un an pour reboucher les poteaux. La poste a fini par mettre des poteaux bouchés.

À l'époque Gérard Gasnier voulait s'en aller, on a fait le tour de la table personne n'a dit oui sauf Carole. Le lendemain elle était déclarée à la préfecture comme présidente. Elle a été présidente au-delà de tous nos souhaits. Elle travaillait à la direction du travail, elle avait des connaissances en droit qui nous ont puissamment aidé. Et avec Christophe on formait un trio.

Et en autre personnalité avec un grand P, je peux ajouter Jean-Christophe. Je l'ai rencontré lors de son 1^{er} passage à SNE. Il a été président puis il a confié sa présidence à Jean Hénaff quand il est devenu conseiller régional puis re-président et conjointement président de FNE pays de la Loire. Et c'est un gars bien, je ne vais pas détailler parce qu'il rougirait en entendant l'enregistrement. Je n'ai rien à lui reprocher et des félicitations appuyées sur le fait que les honneurs, les élections les gens qu'il rencontre, tout ça ne lui a jamais donné le moindre soupçon de grosse tête il est resté tel que aussi droit aussi sincère et direct qu'à ces débuts.

Dans l'histoire associative de la région il y a eu une association régionale qui s'appelle la FRAPEL qui s'était fondée pour faire pièce à une autre association dont le président était exécrable, et voulait être le représentant associatif au CESR. On a fondé la Frapel à toute vitesse en afce pour y présenter Claire Metayer qui a été choisie comme représentante au CESR. Elle était capable de dire au préfet qu'il n'avait pas de couilles. Prof de bio en médecine. La fédération s'est un peu émietlée parce que elle a été surbookée la frapel est devenue claire d'abord et il y en a qui n'ont pas supporté. Les vendéens ont foutus le camp. La frapel sombrait. SNE a essayé de la soutenir. Suite à son décès la frapel est tombée. Sur les ruines de la frapel s'est construit FNE pdl et qui est très bien reparti avec Yves Lepage 1^{er} président qui a été repris par Jean-Christophe et sa fonctionne bien. On a la veine d'avoir un technicien Xavier Metay qui est très chouette très compétent et puis il y a une bonne équipe autour. SNE a toujours été le plus fort bastion de FNE pdl.



Quelle image vous avez de SNE ?

Une association sérieuse et qui a réussi à implanter cette image de sérieux auprès des administrations ainsi qu'une bonne relation avec celles-ci. Quand on avance quelque chose, on a les arguments derrière. Ainsi que son influence avec l'EIE on a une couverture assez large !

Propos recueillis par Aurélia Bichet

Programme associatif

Présentation 9^{ème} action – 19 octobre : avec les associations membres

Fête des 40 ans de Sarthe Nature Environnement

Sarthe Nature Environnement célébrera les 40 ans de sa création le samedi 19 octobre, de 14h à 21h30.

Retrouvez tout l'après-midi un forum associatif vous permettant d'en savoir plus sur les actions de SNE mais aussi d'une dizaine de ses associations membres qui disposeront de stands !

La journée sera également ponctuée de retours sur l'historique de l'association et ses moments marquants. André Marseul, photographe et vidéaste naturaliste diffusera quelques unes de ses créations et proposera une initiation technique aux débutants intéressés.

Enfin, un buffet partagé sera l'occasion d'échanger de manière conviviale, avant d'apprécier un concert festif !

Lieu : Institut d'Informatique Claude Chappe, avenue René Laennec, Le Mans

Entrée : Libre – Tout Public



Présentation 10^{ème} action – du 16 au 24 novembre : avec la cellule développement durable de Le Mans Université

Participation au FESTISOL dans le cadre de la SERD « VIDONS NOS PLACARDS »

Lancé il y a une vingtaine d'années, le Festival des Solidarités (FESTISOL) est un rendez-vous international qui vise à promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. L'édition 2019 se déroulera du 15 novembre au 1^{er} décembre, et est organisée en Sarthe par le collectif « Pour Une Terre Plus Humaine ».

Dans ce cadre, Sarthe Nature Environnement et Le Mans Université s'associent afin de mener une action conjointe autour de la réduction des déchets. L'action « **Vidons nos placards** » interviendra en effet lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), du 16 au 24 novembre.

Nous proposerons un stand de récupération de textiles tous les jours de 11h à 14h et de 17h à 18h, sauf les week-ends.



Les vêtements en bon état iront à la Ressourcerie de l'Épicerie Solidaire Etudiante, le textile tout coton sera donné aux garagistes, et les textiles abîmés seront recyclés.

Vous pourrez également amener des chaussures !

Enfin, un atelier de réparation de vêtements sera organisé en fin de semaine avec l'Université du Temps Libre (UTL).

Lieu : Hall de la Bibliothèque Universitaire du Mans, avenue René Laennec



Concours photo « Coccinelles en Sarthe »

Cette année le concours photos a été relayé comme jamais, car nous avons reçu 54 photos entre le 1er avril et le 31 août !

Parmi les photos reçues, nous en avons **sélectionné 28 pour l'exposition ayant lieu à la Bibliothèque Universitaire (BU)** ayant eu lieu du **6 au 13 septembre**. Nous avons dû retirer toutes celles qui représentaient des espèces invasives pour le territoire de la Sarthe, car c'était indiqué dans le règlement.



Ensuite place aux votes !

Le public pouvait voter par bulletin papier à la BU pendant l'exposition, mais aussi par internet du 6 au 20 septembre. Ainsi nous avons reçu 24 votes papiers et 144 par internet. **Une participation record du public pour notre concours annuel.**

Le **mercredi 18 septembre** le **Jury** de SNE s'est regroupé pour sélectionner 3 photographies supplémentaires. Cela n'a pas été facile de se mettre d'accord à 7 personnes, mais nous y sommes arrivés !

Encore un petit peu de patience, nous vous **communiquerons les résultats le samedi 19 octobre pendant les 40 ans de SNE.**

En tout cas félicitations à tous les participants et nous espérons que vous reviendrez vers nous pour le concours de l'année prochaine.

Hélène Burel-Poignant, SNE

Bilan 5^{ème} action – 11 mai : avec la Maison de l'Europe Le Mans - Sarthe

Fête de l'Europe

La Fête de l'Europe s'est déroulée le samedi 11 mai 2019 de 14 à 19h place du jet d'eau au Mans. Elle était organisée par la Maison de l'Europe et Sarthe Nature Environnement y tenait un stand.

Ce stand, en premier lieu, présentait l'association et mettait à disposition de la documentation relative à l'Europe et l'environnement. Nous disposions ainsi d'exemplaires de publications de la Commission européenne (« Un air plus propre pour tous », « La Directive-cadre européenne sur l'eau ») et de lettres d'information Nature et Biodiversité sur le réseau Natura 2000. Cela nous a permis d'échanger avec les visiteurs sur le rôle concret de l'Union européenne dans la protection de l'environnement.

Nous avons également axé une partie du stand sur la gestion de la ressource en eau. Ainsi, nous avons mis à disposition tout un ensemble de documentation autour du cycle de l'eau qui corroborait les panneaux relatifs au même sujet affichés sur le stand au côté des photos de Yann Arthus Bertrand. Un échange autour de l'eau dans les documents d'urbanisme était possible grâce à la présence sur le stand de documents généraux sur le SAGE et d'autres plus précis sur le l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe. Le jeu « l'eau cachée de notre alimentation » avait lui pour but de faire deviner aux participants la quantité d'eau (en litres) nécessaire à la production d'un kilo de divers aliments (viandes, lait, légumes). Nous disposions également de robinets équipés de mousseurs ainsi que d'un sac économiseur d'eau pour les toilettes ce qui nous a permis de parler avec les visiteurs des façons simples d'économiser de l'eau au quotidien.



Enfin, un billard hollandais adapté à la réduction des déchets a permis d'échanger autour de ce sujet. Les palets allaient par paires et présentaient deux éléments similaires dont un produisait moins de déchets et l'autre plus de déchets. Les participants devaient lancer le palet présentant l'élément producteur de moins de déchets dans les cases vertes et l'autre dans les cases rouges. Cette animation a semblé plaire aux petits comme aux grands !

Au cours de l'après-midi, nous avons vu entre 100 et 150 personnes, plus ou moins sensibilisées à la protection de l'environnement. Entre échange, information et divertissement, ce fut une journée enrichissante.

Laura CHIRON, SNE

Bilan 6^{ème} action – 18 mai : avec la SEPENES

Les 10 ans de la « Trame Verte et Bleue »

L'anniversaire des 10 ans de la Trame Verte et bleue méritait bien qu'on lui consacre une journée de réflexion.

Où en est-on 10 ans plus tard et comment cette notion de Trame verte et bleue se traduit aujourd'hui dans les documents d'urbanisme ?

La matinée était consacrée à tenter de s'y retrouver, d'abord dans la signification de cette Trame Verte et Bleue, et ensuite dans la multitude de sigles et de couches des documents d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Revenons quelques 10 ans et même plus en arrière.

2007.

Après les travaux d'un certain nombre de scientifiques, le Grenelle de l'Environnement acte (enfin!) le constat suivant :

L'une des causes majeures du déclin de la biodiversité est la fragmentation des habitats, et cette fragmentation est due à la pression humaine :

Étalement de l'habitat, artificialisation des sols (et de rives de cours d'eau) et pratiques agricoles.

Bref, plantes et animaux perdent leur habitat. Isolés, coincés dans des territoires de plus en plus restreints, ils ne peuvent plus se nourrir ni se reproduire.

C'est ainsi qu'est né le concept de trame verte et bleue, **Verte** pour le couvert végétal, haies, arbres isolés, bosquets, **Bleue** pour les milieux aquatiques, cours d'eau et leurs rives, rivières et ruisseaux.

On va donc non seulement maintenir les milieux existants, mais les restaurer et surtout les relier entre eux.

Un très charmant petit film d'animation du Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes a parfaitement illustré l'impact négatif de l'urbanisation et des pratiques agricoles sur la faune et la flore, et le moyen d'y remédier en instaurant les 2 éléments devenus l'alpha et l'oméga de la Trame verte et bleue, à savoir les **Réservoirs de biodiversité** et les **Corridors écologiques**.

Encore faut-il comprendre le déplacement des espèces dans toute sa complexité.

Il y a des déplacements journaliers pour se nourrir, des déplacements saisonniers pour se reproduire, des déplacements au long cours pour migrer, des déplacements pour élargir son territoire...

Et les déplacements d'un batracien, par exemple, ne se situent pas à la même échelle que ceux d'une chauve-souris ou d'une truite !



Alors que s'élaborent aux niveaux national, régional, « pays », communautés de communes, les plans d'aménagement du territoire qui intégreront la trame verte et bleue, il était bon de se retrouver dans toutes ces strates administratives.

Un petit rappel de leur hiérarchie.

SRCE, Schéma régional de cohérence écologique. Pour nous celui des Pays de Loire...

ScOT, Schéma de cohérence territoriale. La définition du périmètre en est laissée aux élus, non sans parfois quelques dissensions.

PLUI et PLU, Plan local d'urbanisme ou intercommunal, dans lequel vont se situer le PADD Projet d'aménagement et de développement durable qui en donne les grandes lignes et les OAP Orientations d'aménagement et de programmation, les plus détaillées.

Et là dessus, se greffe maintenant le PCAET, Plan climat air énergie territorial, élaboré à l'échelle du SCOT !

Une présentation diapo de la DREAL Pays de Loire a été la bienvenue pour s'y retrouver.

Nos échanges ont porté sur les difficultés rencontrées, l'incompréhension de certains élus ou habitants, la cohérence parfois fragile entre les niveaux de décision.

Nous nous sommes appuyés sur l'expérience de chacun, et sur des documents (SCOT Vallée du Loir, certains PLUI)

Ce qui ressort aussi, c'est bien la difficulté de leur élaboration.

Il y a d'abord les phases de diagnostic, qui regroupent géographie, économie, démographie, spécificité de chaque territoire.

Ensuite l'élaboration des cartes et leur superposition, puis pour les PLUI, l'analyse détaillée des « Réservoirs de biodiversité » existants et des Corridors écologiques existants, à restaurer ou à créer.

Et qui doivent s'intégrer harmonieusement dans le développement de la commune, communauté de communes, Territoire du SCoT, Schéma régional, directives nationales.

Évidemment en pensant, si possible, à l'avenir.

La logique voudrait aussi que tous ces plans, s'imbriquant les uns dans les autres tels des poupées russes, soient établis dans leur ordre hiérarchique, ce qui, hélas, n'est pas toujours le cas. Ouf !

L'après-midi, après un délicieux déjeuner partagé, ce fut une belle récré.

Grâce à Juliette, la propriétaire, nous avons eu accès à un fabuleux vallon préservé, prairies descendant en douceur jusqu'au bord du cours d'eau.

Mais si nous étions là, c'est que ce vallon pourrait se trouver sur le trajet d'un futur aménagement routier. Alors, nous avons tenté de nous mettre à la place d'un aménageur consciencieux, respectueux des lois et de la préservation de la biodiversité. Dur, dur !

Nous préférierions garder intacte notre impression d'être hors du monde, si près de la ville, à peine regardés par quelques moutons et quelques chevaux. Magique !



En forme de conclusion

Notre société s'achemine – et c'est encore loin d'être admis par tous – vers une conception utilitariste de la nature et de la trame verte et bleue en particulier, une reconnaissance des **services rendus** par la nature.

Le captage de CO₂, l'incidence sur la température, la pollinisation, la protection des cultures par les prédateurs naturels, la fertilisation des sols par la microfaune, la lutte contre l'érosion, la prévention des inondations...

À terme, arriverons-nous à une conception moins anthropocentrée, à une cohabitation plus harmonieuse entre activités humaines et nature ?

Nous avons ce jour-là laissé le mot de la fin à Yves Vêrilhac en visionnant un extrait d'une de ses conférences à Supagro.

Il nous propose d'« inverser les vides et les pleins »

« On construisait, on aménageait et ce qui restait, c'était la trame verte et bleue »

« Il faut retourner le truc, on construit d'abord la trame et bleue, on amène la nature dans la ville, on construit les corridors »

Que les plans d'aménagement à venir lui donnent raison !

Edith Boulon, SEPENES

Bilan 7^{ème} action – 1^{er} juin : avec la SCIRPE

Fête des mares

Organisée en partenariat avec la SCIRPE, cette journée a eu lieu dans le cadre de l'événement national de la Fête des Mares.

Nous étions une **dizaine de participants**.



Pour commencer, à la Mairie de la Bruère-sur-Loir, Gwenaëlle Dufour, ancienne volontaire en service civique et secrétaire de SNE, nous a présenté les mares et les enjeux liés à leur préservation, notamment par le prisme de la biodiversité qui y est présente.

La journée s'est poursuivie sur l'Espace Naturel Sensible de la Prée d'Amont à Vaas par une balade nature guidée, par Gwenaëlle, de cette zone humide. Nous avons pu y observer une mare qui s'y trouve et y avons vu grenouilles vertes, dytiques, et autres agrions, ... Nous avons également observé la roselière et parcouru une partie de l'ENS.

Une journée riche en échanges et en bonne humeur !

Laura CHIRON, SNE

Bilan 8^{ème} action – 21 septembre : avec Cyclopédie

Balade à vélo à La Flèche – Mobilité douce et active



Sous un beau soleil, nous étions 3 + 1 de SNE à nous présenter au départ. L'association Vélocipédie (association de cycliste urbains de la commune) nous accueillait à la maison du vélo et nous a piloté et encadré tout au long de la sortie.

Nous sommes partis en longeant le Loir, en remontant pour prendre la nouvelle passerelle qui mène au moulin de bruère. Ce moulin parfaitement restauré par des bénévoles a retrouvé sa vocation initiale : fabriquer des pains de glace.



Pas le temps de découvrir l'édifice, nous filons en direction de la bourgade de Cré sur Loir par des petites routes plates et bucoliques.

L'arrêt suivant est le moment explicatif sur la réalisation des crapauducs : afin que nos petits protégés (amphibiens et batraciens) puissent passer de leurs lieux de vie (la forêt) à leurs lieux de reproductions le marais en toute sécurité. Une route ayant été ouverte entre la forêt et le marais...

Ceci, afin de réduire la mortalité de ces charmantes bestioles. Ces équipements sont équipés de trappe permettant un comptage au moment de la transhumance.



Une fois, la séance didactique réalisée, nous avons enfourché nos bicyclettes pour rallier le port de Cré pour un goûter offert par Vélocipédie.



Ensuite, nous entamons le retour sur La Flèche en passant par le coteau sud. Nous attendait une belle montée ombragée à travers un bois.

La fin du trajet, nous a permis de traverser le Loir par le pont situé à proximité du terrain de camping, puis retour à la maison du vélo fléchoise.

Thierry Touche, SNE

Le mot de l'espace INFO→ENERGIE



L'Espace Info Energie en 40 chiffres pour les 40 ans de Sarthe Nature Environnement

A l'occasion des 40 ans de l'association, nous allons vous parler de la naissance de la mission Espace Info Energie et de son historique en 40 chiffres :

Au commencement, Sarthe Nature Environnement a été contactée par Le Mans Métropole et la délégation régionale de l'ADEME pour porter la mission EIE.

Pour rappel, les objectifs de la mission sont d'apporter du conseil gratuit, objectif et de proximité sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et le développement d'énergies renouvelables à l'échelle du particulier, petites collectivités et petites entreprises.

Ils ont été créés à l'initiative du Programme National d'Amélioration de l'Efficacité Energétique (PNAEE) présenté le **6 décembre 2000**.

Pierre Radanne était président de l'ADEME, c'est sous impulsion que les premiers EIE sont créés soit **en 2001**.

Cette mission au sein de Sarthe nature Environnement a démarré avec l'arrivée de Laetitia en **18 Novembre 2002**, au tout, tout, début il n'y avait pas de local pour accueillir la mission, donc Laetitia s'est retrouvée dans les locaux des élus vert de la Ville du Mans. Elle a été formée par l'association Alisée (basée à Angers) pendant les premières semaines de son arrivée. L'association Alisée portait déjà la mission EIE et avait déjà l'expérience d'actions sur la maîtrise de l'énergie. Cette « formation » lui a permis d'obtenir de la documentation nécessaire et les informations de bases pour répondre aux interrogations des particuliers.

Le **16 Janvier 2003**, démarrage officiel de la mission du Point Info Energie, qui aujourd'hui s'appelle Espace Info Energie (depuis **juin 2003**). Arrivé dans nos locaux actuels : **10** rue Barbier. A cette époque il n'y avait que **deux** financeurs l'ADEME et la Communauté Urbaine du Mans (CUM) qui finançait la mission.

Mars 2003, participation au **premier** salon, il s'agissait du salon de l'habitat. Depuis c'est devenu un rendez-vous annuel.

Le **12 mai 2003** inauguration officielle de la mission Espace Info Energie à l'échelle départementale.

L'année **2005**, correspond à un très fort taux d'activité, soit **1 844** contacts : le record de l'EIE et ce avec une seule conseillère info énergie sur tout le territoire de la Sarthe. Record du nombre de contact par conseiller pour SNE.

Cette même année, le Conseil Général de la Sarthe, apporte un complément de financement pour la mission.

15 Novembre 2006, arrivée de Sabrina pour remplacer Laetitia partie en congés maternité.

Création d'un **second** poste en **Avril 2007** occupé par Sabrina dans le cadre d'un emploi tremplin. Ceci implique un financement complémentaire à l'ADEME (financement par poste) par le Conseil Général de la Sarthe et le Conseil Régional dans les budgets sociaux. Ce financement emploi tremplin sera effectif pendant **5 ans** avec une dégressivité annuelle des financements.

En 2008, création d'un site internet régional des EIE afin d'apporter une **première** information au public. Cela permet aux conseillers de répondre à des questions plus techniques, une fois que le public a obtenu des premières informations sur le site.

En 2009, dans le cadre d'une convention cadre Etat-ADEME-Région, le Conseil Régional finance tous les postes des conseillers info énergie à l'échelle régionale.

En 2010, Laetitia sera remplacée par Julien pour son congé maternité, qui la remplacera également lors de son troisième congé maternité.

En Mai 2011, mise en place d'une permanence commune mensuelle avec le CAUE. A cette époque les partenaires financiers avaient demandé à l'EIE de mettre en place des permanences délocalisées. Suite à un entretien avec le directeur du CAUE ; au vu du faible succès de ces permanences ; du fait que les deux structures soient complémentaires et envoyaient le demandeur vers l'autre ; il a été décidé de faire des permanences communes. Au début nous faisons un rendez-vous pour deux rencontres. Au vu du temps perdu pour expliquer de nouveau leur projet, il a été ensuite décidé de faire **un** rendez-vous commun demandeur, architecte et conseillère EIE.

Hiver 2011-2012, nous avons animé le défi des familles à énergie positive, cette animation nous a permis de sensibiliser le public autrement. Notamment par le biais des éco-gestes. Cette animation nous permettait également de compenser la baisse générale des demandes des particuliers. Elle était réalisée à l'échelle régionale, chaque EIE départemental animait le défi.

En 2012, la subvention du Conseil Général est augmentée afin de compenser l'arrêt du financement de l'emploi tremplin. Désormais nous sommes liés au Conseil Général par une convention.

Retour de congés maternité de Laetitia à **80%**. Hélène occupe désormais à **20%** la mission EIE, permettant d'amplifier les actions d'éducation à l'énergie et les animations de manière générale.

Création d'un **troisième** poste en **Janvier 2013**, occupé par Julien. Cela a permis de rattraper le retard de création de poste. A l'origine, selon le nombre d'habitants dans le département, il fallait **4** postes pour répondre aux besoins.

En **Septembre 2013**, les EIE intègrent les Points Rénovation Info Service (PRIS), regroupant plusieurs organismes comme l'Anah, l'ADIL...

Pour le département de la Sarthe, la plateforme téléphonique envoie les particuliers soit vers l'Anah, soit vers l'EIE en fonction de leur ressources et de leurs statuts (propriétaire occupants, propriétaires bailleurs ou locataires).

En **2016**, mise en place de permanences délocalisées en collaboration avec l'Anah et le CAUE, à Sillé-le-Guillaume et au Lude (Seulement l'EIE et l'Anah). Puis en **2017**, deux autres permanences avec les communes de La Ferté-Bernard et Mamers.

Ces différentes permanences communes sont considérées comme des plateformes de rénovation énergétique par Mme La Préfète.

L'année **2018** fut très mouvementée au niveau de l'équipe, elle sera marquée par le départ de Laetitia et Julien en Août, l'arrivée de Baptiste en Septembre et enfin de Cindy en Octobre. Sabrina devient alors la responsable de la mission à la suite de Laetitia.

En **septembre 2018**, les PRIS deviennent le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Énergétique). Désormais les conseillers info énergie sont reconnus comme les conseillers FAIRE.

Début **2019**, nouveau site internet des EIE Pays de la Loire avec moins d'informations pour être plus attractif et accessibles aux Smartphones et tablettes numériques.

En **Mai 2019** une nouvelle permanence délocalisée est mise en place à Roëzé-sur-Sarthe.

Depuis la création de l'Espace info énergie, nous avons informés **19 795** personnes ce chiffre est arrêté au **31/12/18**. Nous avons accueillis **15** stagiaires, dont Adeline qui était la **première** stagiaire et par la suite fut chargée de Missions dans une collectivité partenaire avec qui nous avons mis en place des conventions d'actions.

Les évolutions du logo de l'EIE :



Sabrina POIRIER, EIE

Changement de volontaire service civique à Sarthe Nature Environnement

Expérience de Laura... et passage de relai au mois de novembre !

Nous sommes début octobre, et cela fait déjà 6 mois que j'ai commencé mon service civique au sein de Sarthe Nature Environnement.

Ce serait un euphémisme de dire que le temps est passé vite !

J'ai découvert depuis mon arrivée et ai pu expérimenter tout un tas de choses que je ne connaissais pas : l'organisation d'actions environnementales, la tenue de stands aux côtés d'Hélène, les animations dans le cadre scolaire, les journées d'échanges proposées par le GRAINE, réseau d'éducation à l'environnement des Pays de la Loire, les soirées d'information liées au compostage, etc, ... La liste est longue !

Il s'agit pour moi d'une première réelle expérience dans le monde associatif, et je peux dire qu'elle n'a été jusqu'à maintenant que positive. Les bénévoles actifs que l'on côtoie au quotidien m'impressionnent toujours par leur implication et leur motivation.

Je ne pense pas être la première en service civique à le dire, mais la mission que propose SNE est vraiment intéressante. La variété de ce que je suis amenée à faire fait que je n'ai pas le temps de m'ennuyer !

Mi-novembre, un(e) nouveau/elle volontaire arrivera à SNE qui prendra le relai. Nous aurons deux semaines en commun afin que cela se fasse le mieux possible et que je puisse lui transmettre toutes les informations nécessaires, lui expliquer tout ce qu'on est amenés à faire à SNE en tant que volontaire en service civique (et il y en a des choses !).

Quant à moi, je me lancerai « pour de bon » dans le monde du travail, en recherchant au sein du milieu associatif ou encore auprès des collectivités, forte de cette expérience intense et enrichissante.

Une chose est sûre, je ne suis pas prête de l'oublier, ni les gens que j'ai pu connaître ici et que je remercie encore !

Laura Chiron, SNE

LES AMIS DE LA GEOSPATIALISATION ET DE LA NATURE

Cette association, créée en février 2019, « a pour objet l'action de spatialiser les gênes anthropiques qui nuisent au bon fonctionnement du système de la biosphère par la recherche scientifique. Elle sert de plateforme transversale à la compréhension des enjeux environnementaux et des processus qui engendrent la dégradation des environnements »... Elle a son siège social au Mans et il faut bien l'avouer que ces termes techniques nous laissent un peu dans le flou quant à leur rôle environnemental.

NATUR'ENMAINE VERS UN IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT

Cette nouvelle association de La Flèche est plutôt active (découverte de la permaculture, ramarchage...). Elle a pour objet « préservation de l'environnement par la collecte de fond, afin de soutenir les associations environnementales et de protection des animaux, mais aussi par la communication et la sensibilisation aux solutions écoresponsables ». Des contacts ont déjà été établis avec cette association gérée par Christelle L. et Yannick V.

DLE ENVIRONNEMENT

Association d'Yvré le Polin dont le but est de « proposer nos services pour des aides agricoles et forestières, ainsi que l'entretien de lacs, étangs et chemins ». A voir où se trouve le volet environnement là dedans...

LA REINE DES ABEILLES

Association du Mans dont l'objet est « accompagnement, consommation responsable ; actions liées aux abeilles, pollinisateurs, plantes mellifères. »

COMITÉ DE VIGILANCE SUR LES PROJETS D'URBANISATION DE COULAINES-CAMPAGNE

Association des résidents de Coulaines campagne sur les problèmes liés à l'environnement dans ce secteur.

ASSOCIATION PECHE AVEUGL'AIMANT

Cette association de Précigné a pour objet la dépollution des eaux de cours d'eau de tout ce qui est métallique grâce à des aimants. Pour avoir eu l'occasion de voir cette pratique cet été du côté de la piscine d'Antarès au Mans, on peut se dire que cela semble une action utile, sauf qu'entre temps, on a entendu aux infos que dans certaines régions françaises, ce type d'initiative pouvait être dangereuse car parmi les objets métalliques, il y aurait des mines !! Du coup cette pratique pourrait se voir être interdite alors qu'elle a un rôle écologique majeur !

Lien utile :

<http://ecologismeensarthe.free.fr/associations.php>

Bruno AUBIN, SNE

Parcs éoliens sarthois 2019

Depuis 2011, des projets de parcs éoliens commencent à voir le jour en Sarthe, même si le département est en retard par rapport à la France (qui, en 2016, a plus de 5000 grandes éoliennes), voire même dans la région (Les Pays de Loire ont 733 MW de puissance installées fin 2016 contre 36.8 fin 2018 pour la Sarthe soit 5% dans la Région).

8 projets sont actuellement à l'étude et 8 ont obtenus une autorisation d'exploitation (dont 4 en Champagne Conlinoise), avec cependant une réserve parfois (voir le blog de « Vent des bois »). 4 parcs éoliens sont en exploitation (2 ayant « ouverts leur porte » fin 2018) d'une puissance totale de 36.8 MW et permettant de fournir (basé sur un rendement estimé à 25%) 80.647MWh. Ces parcs éoliens couvrent les besoins en consommation de 6.32% des ménages sarthois (sachant que les besoins des entreprises sont le double, cet ensemble de parcs couvrent les besoin de plus de 2% de la nécessité sarthoise).



Quelques chiffres :

Il y a 13 projets (65 %) ayant fait l'objet d'une enquête publique.

Puissance des parcs éoliens sarthois en exploitation = 36.8 MW pour 19 éoliennes.

Puissance totale (projets en exploitation, acceptés ou en étude) du parc éolien sarthois : 169.25 MW pour 99 éoliennes, sachant qu'il manque les données de 5 parcs éoliens au 09/11/2018.

Production estimée annuelle de l'ensemble de ces projets (sur une base de rendement minimum de 25%) : 370 911.38 MWh, soit au moins 29.07% de la consommation des **ménages** sarthois.

Coût de rachat minimum annuel de l'énergie électrique de l'ensemble de ces projets (au tarif de 82€ le MWh défini en 2017) : 30 414 732.75 €.

Coût de rachat minimum annuel de l'énergie électrique des projets en exploitation : 6 613 070.40 €

De plus, d'autres projets sont annoncés mais pas avant quelques années : Pays fléchois (8 éoliennes), Douillet le Joly-Mont St Jean et St Paul le Gautier (6 éoliennes en plein dans le parc Normandie Maine) et Parcé et Le Bailleul (En pleine forêt là aussi).

Concernant les enquêtes publiques, on peut annoncer que le projet de Chemiré le Gaudin-Maigné (Maigné SASU) a eu un avis défavorable du fait de la présence d'un silo à grain à moins de 500m d'une éolienne, alors que, dans le même temps, le projet de St Cosme en Vairais a obtenu un avis favorable alors que SNE s'inquiétait de la proximité de cours d'eau très proche de 2 éoliennes.

Ces 2 projets ne sont cependant pas mis à jour car l'avis d'enquête publique ne signifie pas validation ou refus.

Si on exclut les 3 projets de parcs à l'étude en forêt... cela amène à 20 le nombre de parcs éoliens potentiels en Sarthe.

Même si Sarthe Nature Environnement est favorable au développement des énergies renouvelables, un regard très vigilant est posé sur des zones que SNE trouve peu opportunes, notamment en forêt.

Si la question de l'évitement est occultée, si de la proximité d'espèces avicoles notamment les rapaces, les chauves souris, pose problème à la pérennité de ces espèces, si la qualité des sols forestiers est atteinte (par le passage de camions) et s'il faut rajouter 30m de mats pour la même puissance (demandant donc plus de béton dans le sol et plus d'énergie grise pour construire les mats), ces projets de parcs éoliens en forêts ne peuvent aboutir à un avis favorable de la part de la fédération. D'autant qu'avec les projets en cours d'étude, le quota de puissance électrique éolien Sarthois (plus de 170 MW) est sans doute atteint dans le département (10% des besoins en électricité).



Liens utiles :

<http://ecologismeensarthe.free.fr/Eoliennes.php>

<https://vent-des-bois.blogspot.com/>

Bruno AUBIN, SNE

Zones humides

La restauration des annexes hydrauliques

Les zones humides suscitent un intérêt croissant, notamment à la suite de dégâts causés par de fortes pluies, car leurs fonctions écologiques sont souvent détériorées. En effet, les zones humides et plus particulièrement les annexes hydrauliques conditionnent le fonctionnement des vallées fluviales en participant au lissage des crues et des étiages (basses eaux), à l'épuration des eaux, mais aussi à la reproduction des espèces piscicoles qui y vivent.

Toutes ces actions participent à la continuité écologique du milieu mais malheureusement beaucoup de ces annexes ne remplissent plus leurs rôles.

Les annexes hydrauliques sont des zones humides qui sont en relation temporaire ou non avec la rivière principale et pouvant être inondées plus ou moins longtemps au cours de l'année. Onze types hydromorphologiques différents sont répertoriés. Parmi ces 11 types, les chenaux de crues et les fossés (qui sont généralement artificiels et situés en bordures de cultures) vont être en eau pendant les périodes de débordement et vont principalement avoir une utilité en cas de crues et pour irriguer certaines parcelles agricoles de petites surfaces.

Pour les formes d'annexes ayant plus des rôle écologiques, nous trouvons les noues/boires (Fig. 1) qui correspondent à une zone calme en bordure du lit majeur et constamment connectée à ce dernier, mais aussi les anciens bras en cours de déconnexion (Fig. 1) qui ressemblent aux noues à la seule différence que les anciens bras ne sont pas forcément connectés à la rivière principale de façon permanente. Enfin les forêts alluviales (Fig. 1) sont des sites qui se forment généralement grâce à la présence d'une nappe phréatique en profondeur et elles sont idéales pour le frai des poissons.

Les annexes hydrauliques ont quatre rôles principaux ayant directement des incidences sur le bon fonctionnement du biotope qui y est associé, elles servent de :

- zone tampon assurant une épuration physico-chimique des eaux
- zone de régulation hydraulique en servant de trop-plein pendant les crues
- zone de frayère pour les poissons
- niche écologique servant d'abri pour de nombreuses espèces végétales et faunistiques

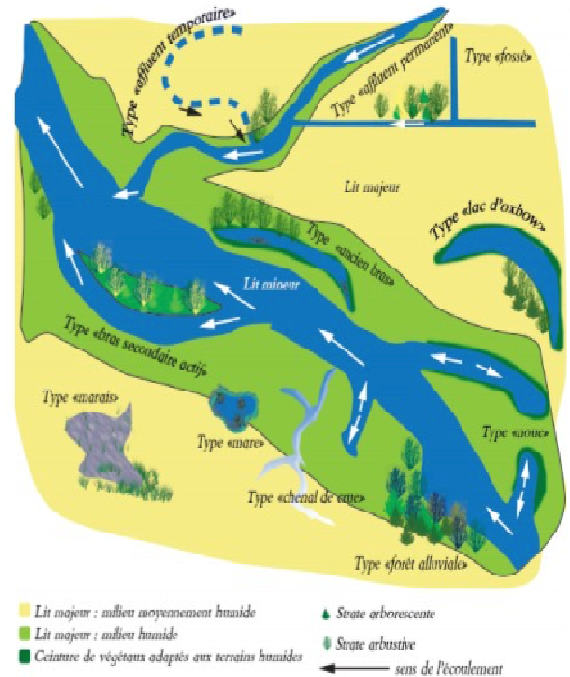


Fig. 1. Représentation des différents types hydromorphologiques d'annexes hydrauliques. (Source : adaptation du travail EPAMA (Pérez, 2007), Rémy Millet (infographiste FDPPMA 55), 2009)

Il existe de nombreuses possibilités de restauration des annexes afin de leur rendre leurs fonctionnalités. Dans la plupart des cas, ce sont des actions de reconnexion entre une annexe et le lit principal de la rivière qui sont menées.

Cette reconnexion permet, en quelques mois, le retour de l'eau, des plantes herbacées et d'offrir aux poissons, notamment aux brochets, des supports de ponte et aux larves de s'y développer.

Le suivi scientifique des annexes hydrauliques est réalisé par l'étude de la reproduction du brochet et le dénombrement des juvéniles en pratiquant des pêches électriques qui sont sans danger pour les poissons. Le brochet est une espèce repère du fait de son exigence vis à vis de la qualité du milieu de vie pour le bon déroulement de son cycle.

Ainsi, plus la population de brochets sera importante, plus l'annexe remplira son rôle de niche écologique.

D'après le travail documentaire de Théo Neveu, étudiant en licence Sciences de la vie à l'université du Mans, 2019.

Annick Manceau, SNE

Au printemps 2018 l'association **Grain de sable 304** est intervenue auprès de la municipalité de La Milesse dans la perspective de sauvegarder une mare en état de dégradation avancé.

Fort de la confirmation de sa situation en terrain communal, d'une écoute intéressée de la part du maire et de la nécessité de favoriser un peu de biodiversité, Grain de sable 304 et SNE (service civique: Gwenaelle DUFOUR - stagiaire: Swann BLOT) ont élaboré un programme d'actions étalées sur 3 ans.

Une formation « mare » acquise auprès du CPIE s'est révélée précieuse.

En ce mois de septembre 2019 les agents municipaux ont éliminé l'essentiel des ronces et des saules qui captaient toute la lumière, la tonte printanière a été remplacée par une fauche haute automnale.

Les trop nombreuses massettes sont toujours présentes, il était prévu d'en éliminer mais.

La sécheresse a été si sévère que la mare est à sec et le sol crevassé.



A suivre dès l'arrivée des pluies.

Jean HENAFF, Président de Grain de sable 304

Il faut sauver la terre de bruyère sarthoise !

Ils viennent discrètement ces camions, ces chargeurs, ces tracteurs, qui tournent et virent entre les pins maritimes de nos pinèdes sarthoises. On devine rapidement que les ouvriers ont mission de collecter et charger la couche superficielle et bien noire, sentant bon l'humus, plus ou moins épaisse. Quel est le but d'un tel travail ? Les pins ont-ils besoins d'être débarrassés de cette litière et des aiguilles pins si promptes à propager l'incendie? Faut-il que le sous-bois soit raclé jusqu'au sable pour faire encore plus propre? Est-ce que cela rapporte assez pour justifier d'exporter la couche vivante et fertile du sol ?

Voilà quelques réponses pour comprendre les motivations d'une filière méconnue.

Le goût du jardinage est aujourd'hui et heureusement répandu. Rempotages des plantes vertes, semis de fleurs et de légumes, amélioration des sols et des pelouses, il ne manque pas d'occasions de faire un tour en jardinerie ou dans son super-marché pour charger quelques sacs en plastique, bien propres et colorés, remplis d'un « substrat de culture » performant, du terreau comme disent les jardiniers. Bien sûr il y a des marques réputées et plus chères, et à l'opposé des entrées de gamme aux prix très attractifs. Une mention en particulier nous intéresse; « **sans tourbe brune** ». Un produit réputé, mais une ressource en voie de raréfaction, donc une interdiction d'en poursuivre l'exploitation pour préserver ce qui reste des tourbières acides anciennes. Les fabricants de terreaux sont donc à la recherche de matériaux pour appliquer le principe écologique « **Eviter, Réduire, Compenser** ».

Qu'ont-ils à leur disposition; d'abord les composts acquis sur les grandes stations de compostage périurbaines. Des composts normés généralement corrects mais parfois pollués par des débris trop petits pour avoir été retenus par les cribles. Bouts de verre et de faïence, débris plastiques, languettes métalliques des canettes ne sont pas rares. Ils ont ensuite les écorces et les fibres récupérées sur les chantiers des grandes scieries, gros volumes et coûts réduits à celui du transport. Ces produits de base servent aux formulations les moins chères du marché.

Pour des produits à usages professionnels et pour une clientèle exigeante, il faut le meilleur, le naturel, le biologique; la « véritable terre de bruyère forestière sarthoise » répond à ces critères. Une filière se met en place; des négociateurs bien informés par les bucherons, les scieries et les anciens qui connaissent le terrain, s'en vont trouver les propriétaires ou leurs héritiers pour débiter leur argumentaire bien rodé.

Un climat de confiance s'établit, aidé en cela par quelques liasses de billets. Une activité discrète, tellement discrète que la toile est avare en pages intéressantes et les témoignages inexistant.

Revenons à des éléments plus concrets;
Non, exporter la litière sous les pinèdes n'a jamais été nécessaire. L'incendie a toujours une cause humaine et le feu se propage hélas dans des bois négligés.
Non, voir le sable n'a jamais été un critère satisfaisant. Ce sable qui ne retient pas l'eau, ne peut donc pas alimenter à lui seul les pins durant la période estivale. Les racines toujours superficielles auront été racées, détruites. Mises à l'air, elles ne survivront pas longtemps.

Non, un sol ne doit pas être privé de sa litière acide. Outre le rôle d'éponge de cet humus, c'est aussi le stock d'éléments minéraux indispensables au développement des arbres. C'est aussi le milieu, le biotope, indispensables aux organismes, faune, flore, qui sont la vie.



Comme suite inévitable après la disparition de la litière, commence l'érosion des sables par l'eau et par le vent. Les pins privés d'eau et de minéraux cessent de croître, privés de racines ils dépérissent rapidement. La coupe rase semble alors s'imposer. Elle rapporte les derniers euros avant longtemps. Une lande maigre repoussera, comme jadis aux siècles d'avant l'enrésinement avec le pin maritime ou pin de Bordeaux, *Pinus pinaster*, celui qui avait si bien réussi dans les Landes d'Aquitaine au point qu'on achète aujourd'hui du « pin des Landes » pour le parquet, les lambris et la cellulose.

Mais qui financera la création d'une nouvelle forêt, durable, profitable, diversifiée? Certainement pas la filière de la terre de bruyère et faute d'y être sensibilisés, ni les commerces, ni leurs clientèles, ni hélas les malheureux propriétaires de landes pauvres.

Richard Flamant, SNE

[Dossier] 2019 : l'été meurtrier des forêts mondiales

S'il y a une actualité qui a défrayé la chronique écologique cet été, ce sont bien les incendies de forêts en Amazonie, que les ONG et divers gouvernements ont dénoncé.



Forêt amazonienne, photo cœurs de nature/jobard/sipa (sciencesetavenir.fr)

470000 ha ont été brûlés cet été et 82 285 départs d'incendies de forêt (selon l'INPE) ont été référencés. Cette surface d'incendie n'est cependant pas « exceptionnelle » au vu de ce qu'il s'est passé dans l'Amazonie depuis 1988. En effet, environ 7% de la forêt Amazonienne a disparu depuis les années 1970, cette déforestation n'étant pas à imputer au seul brûlage volontaire mais aussi la déforestation mécanique pour l'exploitation du bois. Cependant ces incendies ont beaucoup moins d'ampleur que par le passé (divisé par 4 depuis les années 70 en termes de surface).



Zone de l'Amazonie après un incendie à Novo Progresso dans l'Etat de Para au Brésil, le 23 août, photo VICTOR MORIYAMA / AFP (lemonde.fr)

La forêt Amazonienne concerne 9 États, dont la France (Guyane) ; de plus l'Amazonie c'est 50% des forêts tropicales au monde, 25% des espèces et 15% de l'eau douce de la planète. Voilà de bonnes raisons de préserver ce biotope ! On pourra arguer le tout nouveau président Bolsonaro, figure d'extrême droite, au Brésil, mais c'est un peu oublier que l'Europe est responsable en partie de cette hécatombe en consommant du bœuf nourri au Soja et Maïs brésilien.

Dans un autre coin du monde, un autre incendie d'une ampleur toute autre s'est produit. Il s'agit de celui de la taïga sibérienne. Plus de **15 millions d'ha ont brûlé** depuis début 2019, dont 5.1 millions d'ha en Juillet, sur une surface totale de 1.5 milliards d'ha... ce qui correspond à plus d'1% de la surface de la taïga. Cet incendie, qui a été largement moins médiatisé alors que, pourtant, les catastrophes au niveau environnemental sont sans précédent. Pourquoi ? Parce que la Taïga est un **gigantesque puits à carbone**. Inutile de songer qu'on va battre le record de surface brûlée pour la Taïga de 2003 (15.99 millions d'ha) et qu'on a déjà dépassé le record du siècle précédent (14.2 millions d'ha). Alors que le rythme normal des mégas incendies de la Taïga était d'1 tous les 200 ans, le réchauffement climatique a pour conséquence de démultiplier ces incendies en Sibérie (déjà 2 depuis le début du siècle). Nous invitons le lecteur à consulter la page Wikipedia consacrée à la Taïga pour plus d'information sur les effets.



La taïga brûle au mépris de la santé de la planète. La combustion de la forêt génère des gaz à effet de serre et contribue à la fonte des glaces. – EPA (plus.lesoir.be)

En Asie du sud est, en Indonésie, plus précisément à Sumatra et Bornéo, de gigantesques incendies se sont également déclarés en août et septembre 2019. Des incendies d'une ampleur telle que des brumes vont jusqu'à Tacloban aux Philippines ! Ces incendies auraient libéré, du 01/08 au 18/09, déjà **360 Mtonnes de CO₂ contre 400 Mtonnes en 2015**, année catastrophique en Indonésie où ils ont été privés d'Oxygène un certain temps.

A titre de comparaison, les incendies de cet été en Amazonie n'ont libéré « que » 228 millions de tonnes. On peut s'étonner que seulement **328000 ha** de forêt aient été brûlés en Indonésie (comparé aux 2.6 Méga ha de 2015, année record, et comparé aux incendies de la forêt Amazonienne), compte tenu du rejet de CO₂ mais cela s'explique au fait que **de la tourbe a également brûlé**.

Il semble que hormis pour l'Amazonie, les incendies indiqués soient tous dû à des sécheresses extrêmes.

On arrive à un **total de 16.3 millions d'ha de forêt partis en fumée**. Qu'en est-il du bilan oxygène des forêts ? Selon les sources ([sylviejamet.over-blog](https://sylviejamet.over-blog.com) et planet-terre.ens-lyon.fr), soit un arbre produit entre 15 et 30kg/an d'oxygène en surplus, soit le bilan est nul d'après l'ENS de Lyon... Pour résumer, si on se base sur le blog de Mme Jamet, en supposant qu'un humain ventile 6 à 10 fois par minute, on arrive à un déficit de 163 milliards de kg d'oxygène par an, ce qui correspondrait à la **privation d'oxygène de 367.120 millions d'humains** (soit la population du Canada et des USA réunis, ou la moitié de l'Europe au sens large).

A l'opposé de cette actualité alarmante, on a vu également les opérations de « **replantages d'arbres** » se démultiplier depuis quelques mois ou années. Un article de Futura sciences (07/2019) indique qu'il y a actuellement 3000 milliards d'arbres sur la planète et qu'il faudrait replanter 1000 milliards d'arbres pour diminuer de 25% le taux de CO₂ de l'atmosphère.

Il y aurait actuellement, environ 31% de la terre émergée couverte par la forêt. Ces 1000 milliards pourraient capturer 205 Gt de CO₂ dans les prochaines décennies, soit 5 fois ce qui a été émis pour la seule année 2018. Notons toutefois que si on estime qu'un ha contient 1000 arbres en moyenne... les 16.3 millions d'ha de forêt partis en fumée plus haut correspondent déjà à 16.3 milliards d'arbres en défaut. De multiples projets ont déjà été annoncés, certains étant des fakes news (350 millions d'arbres soit disant plantés en Éthiopie en 1 journée), d'autres réalisés (66 millions d'arbres plantés en Inde en juillet 2017, ou 152 millions d'arbres de mangrove dans le delta de Casamance au Sénégal en 10 ans) ou en cours de réalisation (1 milliards d'arbres annoncé pour l'Australie).

Cette ferveur pour le replantage d'arbres va-t-il compenser les pertes annuelles (à minima) ou même arriver à augmenter la surface forestière ? Alors que la France elle-même a presque doublé (passant de 9 à 16.7 millions d'ha en 150 ans) sa surface forestière, le monde suivra-t-il cette tendance et réussira-t-il à inverser la courbe déficitaire de la surface forestière ?

Bruno AUBIN, SNE

L'agenda de SNE et ses associations membres

Pour toute information et inscription
Contacter le 02 43 88 59 48

Jeudi 17 octobre – EIE

Animation Pop-Up Réno

Toute la journée
Leroy Merlin, Le Mans

Samedi 19 octobre – SNE

Fête des 40 ans de SNE

De 14h à 21h30

Institut Claude Chappe – 20 rue René Laennec, Le Mans

Samedi 19 octobre – SEPENES

Ecole Bota « Les Gymnospermes »

De 10h à 16h

Arboretum du Tuffeau – St Gervais de Vic

Dimanche 20 octobre – SNE

Participation à la Fête de la Forêt et de la Randonnée

De 14h à 18h

Arche de la Nature - Le Mans

Mercredi 23 octobre – Grain de Pollen

Atelier « Fabriquez votre pâte à modeler »

De 8h30 à 12h30

Atelier communautaire du Val de Sarthe, Roézé sur Sarthe

Réservation à la mairie de Roézé sur Sarthe

Vendredi 25 octobre – EIE

Permanence à 4 voix (EIE, CAUE, Anah, Service ADS)

De 14h à 21h30

Institut Claude Chappe – 20 rue René Laennec, Le Mans

Samedi 2 novembre – SNE

Animation à la Fête du Pommé

De 14h à 18h

Joué l'Abbé

Jeudi 7 novembre – EIE

Permanence EIE et Anah

De 9h30 à 12h30

Maison des services au public, Le Lude

Réservation à la mairie du Lude

Vendredi 8 novembre – EIE

Permanence EIE et CAUE

De 8h30 à 12h30

1 rue de la Mariette, Le Mans

Réservation au CAUE

Vendredi 8 novembre – SNE

Participation Conférence anti-gaspi

A partir de 18h30

Le Mans Innovation, 57 Bd Demorieux

Vendredi 8 novembre – Les Riverains et Amis de Béner

Réunion publique (assignations, PLU, ...)

Salle Charles Trénet - quartier Gazonfier, Le Mans

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 novembre – EIE

Stand au salon de l'immobilier

Toute la journée

Parc des expositions, Le Mans

Samedi 9 novembre – SEPENES

Décorations nature, emballages, petits cadeaux

14h

Maison des associations - Cherré

Jeudi 14 novembre – EIE

Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)

Le matin

Maison des services au public – Brûlon, Mamers

Réservation à la Maison des services au public

Jeudi 14 novembre – GRAINE Pays de la Loire

Journée d'échanges « Santé environnement »

Journée

Centre Hospitalier du S-O Mayennais – Craon

Jeudi 15 novembre – GSPP

Assemblée générale

20h30

Le Val'Rhone, Moncé-en-Belin

Du 16 au 24 novembre – SNE et Le Mans Université

Semaine de récupération et valorisation de textiles

De 11h à 14h et 17h à 18h

Hall Bibliothèque Universitaire – Le Mans

Samedi 16 novembre – SEPENES

Ecole Bota « Botanique en cuisine »

Début à 14h

Maison des associations La Borde – Cherré

Samedi 16 novembre – Fenouil

Atelier DYE « Lessive zéro déchets »

De 10h30 à 11h30

Fenouil Atlantides

Samedi 16 novembre – SNE

Atelier « Fabrication de produits ménagers »

De 10h à 12h

Familles Rurales – Le Mans

Samedi 16 novembre – SEPENES

Ruses de sioux pour une fin d'année sans déchets

De 10h à 18h

Médiathèque La Ferté Bernard

Samedi 16 novembre – SNE

Stand Anti-gaspi et bar à eau

De 14h à 18h

Médiathèque La Ferté Bernard

Jeudi 21 novembre – SNE

Atelier « Fabrication de produits ménagers »

De 19h30 à 21h30

Familles Rurales – Solesmes

Vendredi 22 novembre – SEPENES

Jardinez la biodiversité

De 16h à 19h30

Médiathèque La Ferté Bernard

Samedi 23 novembre – Grain de Pollen

Atelier « Stop aux emballages de la cuisine »

De 14h à 17h

Site de Grain de Pollen, Beillé

Vendredi 29 novembre – GRAINE Pays de la Loire

Journée d'échange « Immersion dans le faire ensemble »

Journée

Maison de quartier La Vallée verte – La Roche/Yon

Samedi 30 novembre – Grain de Pollen

Glanage et Bonnes soupes

De 14h à 17h

GAEC Le Grillon

Du 2 au 16 décembre – GSPP

Affichage pédagogique « Campagne Propre »

Moncé-en-Belin

Jeudi 5 décembre – EIE

Permanence EIE et Anah

De 9h30 à 12h30

Maison des services au public, Le Lude

Réservation à la mairie du Lude

Jeudi 6 décembre – EIE

Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)

Le matin

Maison du département, Mamers

Réservation à la Maison du département

Jeudi 6 décembre – EIE

Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)

L'après-midi

Mairie, La Ferté-Bernard

Réservation à la Mairie

Samedi 7 décembre – GSPP

Dans le cadre du téléthon : ramassage de déchets

Laigné/St Gervais

Samedi 7 décembre – GSPP

Participation au marché de Noël

(décorations à base d'éléments naturels)

Moncé-en-Belin

Dimanche 8 décembre – SEPENES

Sortie « les oiseaux en hiver »

Rendez-vous à 10h

Maison des associations La Borde – Cherré-Au

Vendredi 13 décembre – EIE

Permanence EIE et CAUE

De 8h30 à 12h30

1 rue de la Mariette, Le Mans

Vendredi 20 décembre – EIE

Permanence à 3 voix (EIE, CAUE et Anah)

De 8h30 à 12h30

Mairie, Sillé-le-Guillaume

Réservation à la Mairie

17, 18 et 19 janvier – GSPP

7^{ème} Festival Nature et Environnement

Programme à venir

Val'Rhone – Moncé en Belin



Association Patrimoine
d'Asnières



Sarthe Nature Environnement

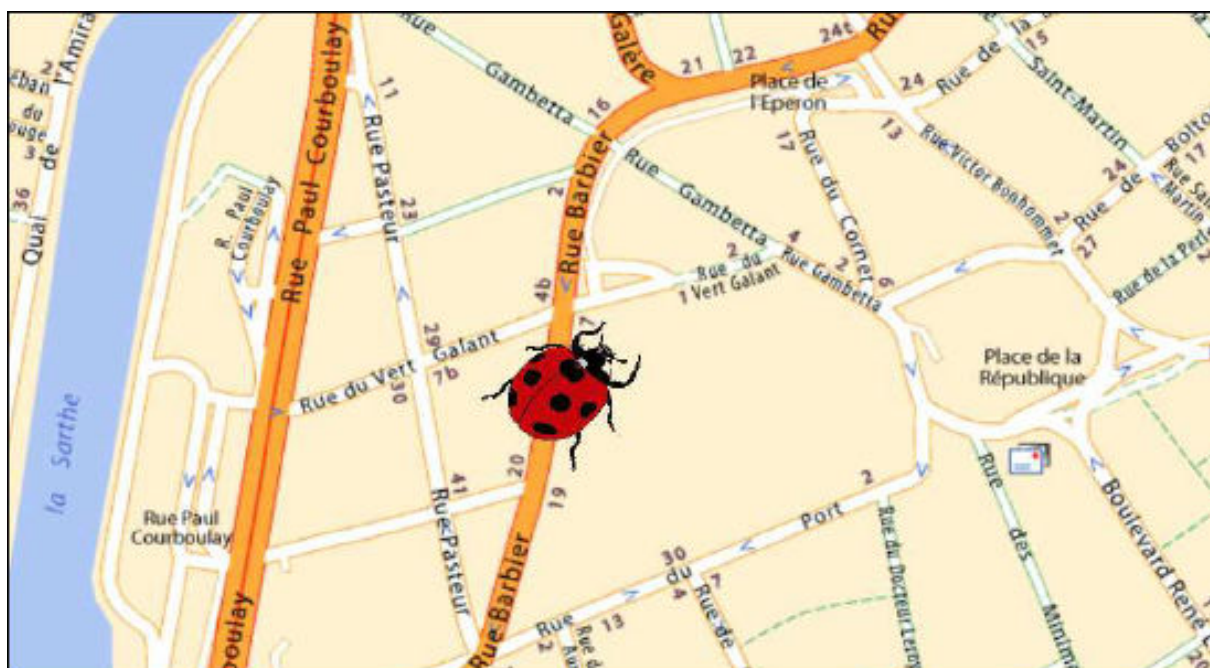
Fédération Sarthoise des Associations de Protection
de la Nature et de l'Environnement

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h



10 rue Barbier - 72000 LE MANS

Tél : 02 43 88 59 48 / Fax : 02 43 24 93 66

Courriel : sarthe-nature-env@wanadoo.fr

Site Internet : www.sne72.asso.fr

Directeur de Publication : Jean-Christophe Gavallet

Ont participé à la rédaction du 74^{ème} numéro de *La Lettre de la Coccinelle*

Bruno AUBIN, Edith BOULEN, Hélène BUREL-POIGNANT, Laura CHIRON, Richard FLAMANT, Jean-Christophe GAVALLET, Jean-Pierre GESLIN, Jean HENAFF, Jeanne HERCENT, Annick MANCEAU, Thierry TOUCHE, Sabrina POIRIER.

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.

N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !

Envie de faire connaître votre association et ses actions ?

Envie de vous exprimer sur un sujet d'actualité ?

Envoyez-nous vos articles ou propositions par courriel à sarthe-nature-env@wanadoo.fr